

États financiers de



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice terminé le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Claridge Executive Centre
144, rue Pine
Sudbury Ontario P3C 1X3
Canada
Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration d'Horizon Santé-Nord

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Horizon Santé-Nord « l'entité », qui comprennent

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021
- l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date
- l'état de l'évolution des actifs net (insuffisance) pour l'exercice terminé à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date
- ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Sudbury, Canada

le 7 juin 2022

HORIZON SANTÉ-NORD

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021
(En milliers de dollars)

	2022	2021
Revenus :		
Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est et ministère de la Santé	321 542 \$	310 498 \$
Action Cancer Ontario	81 059	75 076
Programmes spécifiquement financés	54 877	46 326
Services aux patients	34 279	29 284
Autres	58 801	53 085
Amortissement - apports reportés afférents à l'équipement	4 782	5 449
	<u>555 340</u>	<u>519 718</u>
Dépenses :		
Salaires	242 684	233 049
Avantages sociaux	74 425	74 799
Rémunération du personnel médical	35 274	30 555
Fournitures et autres	81 693	82 095
Intérêts sur la dette à long terme	843	847
Médicales et chirurgicales	39 666	33 719
Produits pharmaceutiques	55 276	53 450
Programmes spécifiquement financés	54 960	46 430
Amortissement - équipement	13 242	14 126
	<u>598 063</u>	<u>569 070</u>
Insuffisance des revenus sur les dépenses avant l'élément sous-noté	(42 723)	(49 352)
Financement de la pandémie du ministère de la Santé (note 17)	44 659	52 308
Excès des revenus sur les dépenses provenant des opérations de l'Hôpital	1 936	2 956
Amortissement - bâtiments	(11 792)	(11 026)
Amortissement - apports reportés afférents aux bâtiments	10 039	9 444
Excès des revenus sur les dépenses avant les éléments ci-dessous	183	1 374
Financement du fonds de roulement du ministère de la Santé (note 18)	-	17 665
Passifs assumé de Sudbury Hospital Services (note 14(c))	-	1 781
Excès des revenus sur les dépenses	<u>- \$</u>	<u>19 446 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

HORIZON SANTÉ-NORD

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021
(En milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	43 399 \$	8 775 \$
Comptes à recevoir (note 2)	57 913	68 764
Stocks	10 626	12 686
Dépenses payées d'avance	12 205	11 060
	<u>124 143</u>	<u>101 285</u>
Créances à long terme (note 3)	768	1 729
Immobilisations (note 4)	369 420	353 749
	<u>494 331 \$</u>	<u>456 763 \$</u>
Passif et actifs nets (insuffisance)		
Passif à court terme :		
Comptes à payer et frais courus (note 6)	148 247 \$	113 346 \$
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	1 218	1 209
	<u>149 465</u>	<u>114 555</u>
Apports reportés (note 7)	396	398
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	273 494	271 713
Avantages sociaux futurs (note 9)	32 553	30 639
Obligations à long terme (note 10)	24 238	25 456
	<u>480 146</u>	<u>442 761</u>
Actifs nets	14 185	14 002
Éventualités (note 14)		
	<u>494 331 \$</u>	<u>456 763 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État de l'évolution des Actifs Net (Insuffisance)

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021
(En milliers de dollars)

	2022	2021
Actifs nets (insuffisance), début de l'exercice	14 002 \$	(6 818) \$
Excès des revenus sur les dépenses	183	20 820
Actifs nets, fin de l'exercice	14 185 \$	14 002 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(En milliers de dollars)

	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Excès des revenus sur les dépenses	183 \$	20 820 \$
Rajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	25 034	25 152
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(14 821)	(14 893)
Augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées	1 914	1 856
	<u>12 310</u>	<u>32 935</u>
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse (note 11)	46 667	(26 315)
	<u>58 977</u>	<u>6 620</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations :		
- projet d'étudiants en médecine	(2 951)	(7 756)
- équipement	(33 255)	(22 787)
- bâtiments	(4 499)	(5 695)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	16 602	22 000
	<u>(24 103)</u>	<u>(14 238)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Diminution des créances à long-terme	961	492
Diminution des apports reportés	(2)	(257)
(Diminution) augmentation des obligations à long terme	(1 209)	2 782
	<u>(250)</u>	<u>3 017</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	34 624	(4 601)
Encaisse, début de l'exercice	8 775	13 376
Encaisse, fin de l'exercice	<u>43 399 \$</u>	<u>8 775 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

Horizon Santé-Nord (« l'Hôpital ») fut constitué le 30 juin 1997 en vertu des lois de l'Ontario et est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif.

(a) Constatation des revenus :

L'Hôpital comptabilise ses apports, incluant les subventions gouvernementales et les dons, en utilisant la méthode du report.

Aux termes de la Loi sur l'assurance vie et les règlements qui s'y rattachent, l'Hôpital est financé principalement par la province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé (le «MS»), et le Santé Ontario Nord (le «SON»). Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus des patients et autres services sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

(b) Stocks :

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont à l'origine constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats puis amorties sur leur durée de vie estimative. Les remplacements de matériel léger sont passés en dépenses au cours de l'exercice où le remplacement a lieu.

La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et améliorations aux terrains	2% - 10%
Mobilier et équipement	5% - 20%
Technologie de l'information	10% - 33%

Dans l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé en utilisant la moitié du taux annuel qui serait autrement imputé.

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur. En l'absence de prix cotés des marchés actifs, l'Hôpital utilise les flux de trésorerie futurs actualisés dont le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie reflète les hypothèses qui sont compatibles avec les hypothèses inhérentes aux flux de trésorerie estimatifs comme une estimation de la juste valeur.

Les actifs à long terme destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière au moindre de leur valeur comptable ou sa juste valeur diminuée des frais de vente. De plus, ceux-ci ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classés comme destinés à la vente sont présentés séparément dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière respectivement.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(d) Entités apparentées :

Les notes aux états financiers incluent un sommaire combiné de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie des entités suivantes (note 13) :

Fondation Horizon Santé-Nord
Fondation du Nord en cancérologie
Horizon Santé-Nord Association des bénévoles
Sudbury Hospital Services
Sudbury Vascular Laboratory Ltd.
Institut de recherche d'Horizon Santé-Nord (« IRHSN »)
Fondation Enfants NEO

L'investissement dans l'entité apparentée en propriété exclusive, Sudbury Vascular Laboratory Ltd., est consolidé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres entités ne sont pas consolidées.

(e) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital accumule ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les gains (pertes) actuariels proviennent de changements aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations. Les gains actuariels (pertes actuarielles) nets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La période moyenne de service des employés actifs couvert par le régime d'avantages sociaux est de 10,9 années.

Les coûts de services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement constatés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu.

L'Hôpital est membre du Health Care of Ontario Pension Plan (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. L'Hôpital inclut au titre des dépenses liées au régime le coût des services rendus de l'exercice, l'amortissement des coûts des services passés et les coûts de l'intérêt associé aux futures cotisations de l'employeur au régime pour les services passés des employés.

(f) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction produit des estimations et formule des hypothèses qui influent la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges des périodes de déclaration. Les éléments significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations, l'évaluation des provisions pour moins-value des débiteurs, l'évaluation des instruments financiers, ainsi que les actifs et obligations reliés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux bénéfices de l'exercice durant laquelle ils deviennent apparents.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(g) Ajustements de subventions :

L'Hôpital reçoit des subventions du SON, du MS et d'Action Cancer Ontario (« CCO ») pour des services spécifiques. Conformément aux accords pertinents, si l'Hôpital ne rencontre pas des niveaux d'activités spécifiques le SON, le MS ou le CCO peut demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable. Si les programmes et activités spécifiques encourent un déficit, les recouvrements seraient imputés dans l'exercice au cours duquel les montants seront reçus.

(h) Services contribués :

Un nombre considérable de bénévoles contribuent une quantité significative de leur temps tous les ans. Étant donné la difficulté d'estimer la juste valeur marchande de leur service, les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(i) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les placements, s'il-y-a lieu, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à la juste valeur car ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où ils sont transférés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la fin de l'exercice. Lorsqu'une baisse de la juste valeur est permanente, le montant de la perte est constaté dans l'état des résultats et tout gain latent est réglé à travers l'état des gains et pertes de réévaluation. En vente, l'état des gains et pertes de réévaluation liés à cet instrument sont repris et comptabilisés dans l'état des résultats.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

2. Comptes à recevoir :

	2022	2021
SON et MS	26 575 \$	41 428 \$
Patients	10 352	9 328
Hôpitaux et agences	5 623	5 133
Agence du revenu du Canada (TVH)	5 711	3 152
CCO	6 786	1 897
Versements des créances à long terme échéant à moins d'un an	960	992
Autres	4 642	9 406
	60 649	71 336
Moins la provision pour créances douteuses	(2 736)	(2 572)
	57 913 \$	68 764 \$

3. Créances à long terme :

	2022	2021
Ville du Grand Sudbury	1 517 \$	2 238 \$
Fondation du Nord en cancérologie	211	483
	1 728	2 721
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(960)	(992)
	768 \$	1 729 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

4. Immobilisations :

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 767 \$	– \$	3 767 \$
Bâtiments et améliorations aux terrains	184 097	95 749	88 348
Mobilier et équipement	176 063	134 427	41 636
Technologie de l'information	90 844	75 617	15 227
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	5 133	5 110	23
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiments	296 987	100 168	196 819
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	53 446	53 355	91
Projets en cours	23 509	–	23 509
	833 846 \$	464 426 \$	369 420 \$

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 767 \$	– \$	3 767 \$
Bâtiments et améliorations aux terrains	152 789	91 292	61 497
Mobilier et équipement	157 213	125 487	31 726
Technologie de l'information	89 490	71 549	17 941
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	5 133	5 004	129
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiments	296 987	92 790	204 197
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	53 446	53 318	128
Projets en cours	34 364	–	34 364
	793 189 \$	439 440 \$	353 749 \$

5. Endettement bancaire :

L'Hôpital a coordonné certaines facilités de crédit qui incluent une marge d'exploitation à vue de 40 millions \$. Ces facilités portent intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,85% (2021 - taux préférentiel du banquier moins 0,85%).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

6. Comptes à payer et frais courus :

	2022	2021
Comptes à payer et frais courus :		
- opérations	56 907 \$	44 845 \$
- immobilisations	2 675	6 172
- SON et MS	24 955	13 607
- CCO	1 470	768
Frais courus :		
- salaires	16 246	13 936
- indemnités de vacances	21 484	21 161
- congés de maladie	85	102
Revenus reportés	24 425	12 755
	148 247 \$	113 346 \$

7. Apports reportés :

Les apports reportés représentent le solde non dépensé des subventions de recherche et autres besoins qui sont affectés extérieurement. Les changements au solde des apports reportés sont comme suit :

	2022	2021
Solde, début de l'exercice	398 \$	655 \$
Apports additionnels reçus	15	4
Montants constatés en revenus	(17)	(261)
Solde, fin de l'exercice	396 \$	398 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

8. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le solde non amorti et non dépensé des dons et subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les détails de la continuité de ces fonds sont comme suit :

	2022		2021
Solde, début de l'exercice	271 713	\$	264 606 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice			
Équipement et bâtiments :			
SON et MS	10 305		17 426
CCO	782		152
Fondation du Nord en cancérologie	967		352
Fondation Horizon Santé-Nord	3 676		2 233
Fondation Enfants NEO	494		117
Autres	318		1 633
	16 542		21 913
Projet d'expansion des immobilisations :			
Ville du Grand Sudbury	60		87
	16 602		22 000
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(14 821)		(14 893)
Solde, fin de l'exercice	273 494	\$	271 713 \$

Le solde des fonds non amortis et non dépensés est composé des montants suivants :

	2022		2021
Non amorti	270 432	\$	270 576 \$
Non dépensé :			
Bâtiments	2 859		947
Équipement	203		190
	3 062		1 137
	273 494	\$	271 713 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

9. Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital parraine un régime d'assurance vie et de soins médicaux et dentaires à prestations déterminées pour la plupart du personnel syndiqué à temps plein avec différents arrangements de partage des coûts tel que déterminé par les conventions collectives. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été achevée au 31 mars 2022. La prochaine évaluation du plan sera au 31 mars 2025.

L'obligation en matière de prestations est inscrite dans les états financiers comme suit :

	2022	2021
Solde, début de l'exercice	30 639 \$	28 783 \$
Ajouter : coûts des bénéficiaires	3 637	3 429
	34 276	32 212
Moins : contributions aux bénéficiaires	(1 723)	(1 573)
Solde, fin de l'exercice	32 553 \$	30 639 \$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi (autre que la pension) au Canada, le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations en matière de prestations de l'Hôpital sont comme suit :

	2022	2021
Taux d'escompte	3,65%	3,00%
Tendance des coûts dentaires	4,00%	4,00%
Tendance initiale des soins médicaux	6,00%	6,00%
Tendance des coûts des soins médicaux diminuant à :	4,00%	4,00%

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

10. Obligations à long terme :

	2022	2021
Dette à long-terme	25 456 \$	26 665 \$
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(1 218)	(1 209)
	24 238 \$	25 456 \$

La dette à long terme comprend :

- (i) Prêt non renouvelable dû sur demande au montant maximal de 22 000 \$ pour financer les dépenses en immobilisations. Le prêt porte intérêt de 4,42% et nécessite des paiements mensuels de principal plus intérêt sur 20 ans. Cette facilité est une consolidation de diverses facilités utilisées dans les années précédentes. Au 31 mars 2022, un montant de 12 801 \$ (2021 – 13 573 \$) a été prélevé sur cette facilité.
- (ii) Prêt renouvelable dû sur demande au montant maximal de 10 400 \$ pour financer des améliorations du terrain de stationnement. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel moins 0,85% et nécessite des paiements mensuels de principal plus intérêt sur 20 ans. Au 31 mars 2022, un montant de 8 460 \$ (2021 – 8 897 \$) a été prélevé sur facilité.
- (iii) Prêt renouvelable dû sur demande au montant maximal de 11 700 \$ pour financer le projet de solution de gestion du capital humain. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel moins 0,85% et sera remboursé par des paiements mensuels de principal plus intérêt sur 10 ans. Au 31 mars 2022, un total de 1 913 \$ (2021 – 1 913 \$) a été prélevé sur cette facilité.
- (iv) Prêt renouvelable dû sur demande de 35 000 \$ pour financer le projet de dossier de santé électronique. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel moins 0,85% et sera remboursé par des paiements mensuels de principal plus intérêt sur 10 ans. Au 31 mars 2022, un montant de 2 282 \$ (2021 – 2 282 \$) a été prélevé sur cette facilité.

Les remboursements de capital de la dette à long terme sont les suivants :

2023	1 218	\$
2024	1 648	
2025	1 658	
2026	1 668	
2027	1 678	
Après	17 586	
	25 456	\$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

11. Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse :

	2022	2021
Comptes à recevoir	10 851 \$	(37 647)\$
Stocks	2 060	(6 417)
Dépenses payées d'avance	(1 145)	(3 890)
Comptes à payer et frais courus	34 901	21 639
	46 667 \$	(26 315)\$

12. Régime de pension :

Les employés de l'Hôpital sont en grande partie membres du régime, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations versées au régime pendant l'année au nom des employés se chiffrent à 22 595 \$ (2021 - 21 908 \$) et sont comprises dans les avantages sociaux à l'état des résultats.

13. Autres entités :

Cette section traite des informations à fournir les obligations d'information en ce qui concerne les relations avec les organismes apparentés de l'Hôpital. La relation peut être soit un intérêt économique, l'influence notable, le contrôle conjoint ou le contrôle.

(a) Fondations et Association des bénévoles :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Horizon Santé-Nord. La Fondation Horizon Santé-Nord fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisations et pour assister dans tous les aspects de la recherche médicale entamée. Au 31 mars 2022, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 30 \$ (2021 - 225 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Horizon Santé-Nord s'élevant à 3 895 \$ (2021 - 3 398 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation du Nord en cancérologie. La Fondation du Nord en cancérologie fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds à travers la région Nord-Est de l'Ontario pour supporter la recherche en cancérologie et les programmes de soins du Programme régional de cancérologie. Au 31 mars 2022, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation du Nord en cancérologie était 778 \$ (2021 - 1 622 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation du Nord en cancérologie s'élevant à 1 326 \$ (2021 - 1 291 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Horizon Santé-Nord Association des bénévoles. L'Association fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisation, des projets communautaires liés à la santé et des activités de bénévoles. Au 31 mars 2022, le montant dû à l'Hôpital de l'Association était néant \$ (2021 - 150 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

13. Autres entités (suite) :

(a) Fondations et Association des bénévoles (suite) :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Enfants NEO. La Fondation Enfants NEO fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour soutenir les services, les projets d'immobilisations et la recherche pour les jeunes patients. Au 31 mars 2022, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était de 283 \$ (2021 - 161 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Enfants NEO s'élevant à 661 \$ (2021 - 158 \$).

(b) Sudbury Vascular Laboratory Ltd.:

Sudbury Vascular Laboratory Ltd. fût créée afin d'exploiter un laboratoire vasculaire. L'Hôpital contrôle Sudbury Vascular Laboratory.

Au 31 mars 2022, Sudbury Vascular Laboratory Ltd. avait des avances de 62 \$ (2021 - 659 \$) dus à l'Hôpital.

L'information financière pour 2022 n'était pas disponible à la date du rapport des auditeurs indépendants.

L'information financière sommaire pertinente de Sudbury Vascular Laboratory Ltd. se détaille comme suit :

Sudbury Vascular Laboratory	2021	2020
Situation financière :		
Total des actifs	1 482 \$	799 \$
Total des passifs	967	554 \$
Actifs nets	515	245
	1 482 \$	799 \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	2 134 \$	1 968 \$
Total des dépenses	1 864	1 730
Excès des revenus sur les dépenses	270 \$	238 \$
Flux de trésorerie :		
Encaisse provenant du fonctionnement	412 \$	225 \$
Encaisse provenant des activités de financement et d'investissement	171	(185)
Augmentation de l'encaisse	583 \$	40 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

13. Autres entités (suite) :

(d) Institut de recherche d'Horizon Santé-Nord :

IRHSN a été créé le 1^{er} avril 2012 pour établir un centre d'excellence en recherche, éducation et formation relatif à la santé et la distribution de soins de santé. L'Hôpital a une influence notable sur l'IRHSN, une entité sans capital-actions exonéré d'impôt. Au 31 mars 2022, le montant dû à l'Hôpital de la part de l'Institut de l'IRHSN était de néant \$ (2021 – 1 031 \$).

14. Éventualités :

(a) Litiges et affaires légales :

L'Hôpital est impliqué dans certains litiges et affaires légales dont les résultats ne sont pas encore déterminables. En ce qui concerne ces litiges et affaires légales, s'il y avait obligation d'acquiescer une réclamation la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont atténuées par une protection d'assurance adéquate.

(b) Matières d'emploi :

Dans le cours normal des opérations, l'Hôpital est impliqué dans certaines négociations relatifs à l'emploi et a comptabilisé des passifs basés sur les estimations de la direction relatif au montant des règlements potentiels lorsque ces montants peuvent être déterminés avec assurance raisonnable.

15. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles résultant dans une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux comptes clients et aux autres investissements.

L'Hôpital évalue les comptes clients sur une base continue et crée des créances douteuses pour les sommes qui ne sont pas recouvrables. Au 31 mars 2022, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

La direction estime que le risque de crédit est minimal car la plupart des balances des comptes clients est recueillies en temps opportun.

L'Hôpital suit un politique de placement approuvé par le conseil d'administration. Au 31 mars 2022, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de crédit en 2021.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

15. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Hôpital sera incapable de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Hôpital prépare les prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Les comptes fournisseurs et les charges à payer sont généralement exigibles dans les 60 jours suivant la date de la facture.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de liquidités en 2021.

(c) Impact de la COVID-19 :

En réponse à la COVID-19 et conformément aux orientations fournies par le ministère de la Santé et d'autres agences gouvernementales, l'Hôpital a mis en œuvre plusieurs mesures pour protéger les patients et le personnel contre la COVID-19. En outre, l'Hôpital a contribué activement aux soins des patients atteints par la COVID-19 et à la prestation de programmes qui protègent la santé publique.

L'Hôpital continue de répondre à la pandémie et prévoit des impacts opérationnels et financiers continus au cours de l'exercice 2022 et au-delà. La direction a évalué l'impact de la COVID-19 et estime qu'il n'y a pas de problèmes financiers importants qui compromettent ses opérations en cours. Le résultat et le calendrier d'un rétablissement après la pandémie actuelle sont hautement imprévisibles, il n'est donc pas possible d'estimer et de divulguer son effet sur les opérations futures pour le moment.

16. Information comparative :

La présentation de certains chiffres correspondants ont été change, ou applicable, a fin de conformer avec la présentation des états financiers de l'année courante. Ses changements n'ont pas d'impact sur l'excédent des revenus sur les charges pour l'exercice antérieur.

17. Financement du ministère de la Santé en cas de pandémie :

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus en cours (« COVID-19 »), le MS a établi plusieurs programmes de financement destinés à aider les hôpitaux à faire face aux coûts d'exploitation et d'immobilisations supplémentaires et aux réductions des revenus résultant de la COVID-19. Dans le cadre de ces programmes de financement, le MS permet aux hôpitaux de réorienter les fonds inutilisés de certains programmes vers les pressions budgétaires grâce à un rapprochement de financement à grande échelle.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

(En milliers de dollars)

17. Financement du ministère de la Santé en cas de pandémie :

La direction a développé une estimation des revenus du MS pour la COVID-19 basée sur les directives les plus récentes fournies par le MS et sur les impacts de la COVID-19 sur les opérations, les revenus et les dépenses de l'Hôpital. À la suite du processus d'estimation de la direction, l'Hôpital a déterminé une gamme de montants raisonnablement possibles qui sont considérés par la direction comme réalistes, justifiables et conformes aux directives fournies par le ministère de la Santé. Cependant, étant donné le potentiel d'ajustements futurs par le ministère de la Santé en fonction de leur détermination du financement admissible, l'Hôpital a reconnu les revenus liés à la COVID-19 en se basant sur la partie inférieure de la gamme. Tout ajustement de l'estimation par la direction des revenus du ministère de la Santé sera reflété dans les états financiers de l'Hôpital de l'année du règlement.

Les détails du financement du MS pour la COVID-19 comptabilisé en tant que revenu sont résumés ci-dessous :

	2022	2021
Financement des dépenses d'exploitation supplémentaires de la COVID-19	10 293 \$	18 937 \$
Financement du laboratoire COVID-19	8 979	7 068
Financement du centre d'évaluation COVID-19	4 074	2 976
Financement de la paie en cas de pandémie	2 202	6 431
Financement de lit de capacité supplémentaire	18 655	3 308
Autre financement en cas de pandémie	5 684	8 782
Rapprochement du financement global pour les autres coûts éligibles et les pertes de revenus	6 504	7 258
Financement des pertes de revenus résultant de la COVID-19	–	9 856
	56 391	64 616
Moins: Provision pour les modifications futures des programmes de financement	(11 732)	(12 308)
	44 659 \$	52 308 \$

En plus de ce qui précède, l'hôpital a également comptabilisé 322 \$ (2021 - 2 754 \$) en financement du ministère de la Santé pour les dépenses en immobilisations liées à la COVID-19, qui ont été comptabilisées comme un ajout aux apports en capital reportés au cours de l'année.